

Discours prononcé par Bernard BERGER, Maire, lors de la  
**Cérémonie des vœux du 17 janvier 2014**  
à la Maison Communale de St Georges les Bains

Marc BOLOMEY, Vice –président du Conseil Général, Maire de LA VOULTE SUR RHONE,  
Mathieu DARNAUD, Conseiller Régional, Maire de GUILHERAND GRANGES,  
Jean Paul LASBROAS, Maire de ST PERAY et Vice-président de la Communauté de Communes  
RHONE CRUSSOL représentant le Dr Henri-Jean ARNAUD, Président de la Communauté de  
Communes RHONE CRUSSOL, qui s'excuse,

MM. Les Maires de la Communauté de Communes RHONE CRUSSOL et du Canton de LA VOULTE  
SUR RHONE, accompagnés de vos élus,

Mmes et MM. les responsables d'Associations, des enseignants, des commerçants, des artisans, des  
responsables de nos PME et PMI, des professions libérales, des responsables confessionnels, des  
représentants de la Direction Départementale du Territoire, du Conseil Général, de la C.N.R., du Trésor,  
de la Sécurité, de la Presse, des agriculteurs, des représentants du CCAS et ceux que j'oublie de citer,

en fait, tous ceux qui œuvrent pour le développement économique, culturel, spirituel, sportif, en autres,  
ou qui assurent les services nécessaires à notre bien être, sans oublier tous les participants, c'est-à-dire  
l'ensemble de la population de SAINT GEORGES LES BAINS.

enfin, chers amis, Bonsoir à tous.

Tout d'abord, Merci d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation du Conseil Municipal. En son nom et  
en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette Cérémonie des  
Vœux 2014 à la Maison Communale de ST GEORGES LES BAINS, certes, le stationnement n'a pas été  
facile pour tous, mais sachons garder notre simplicité, sachons vivre à la campagne tout en étant proche  
de la ville.

Cette année voit le retour de cette cérémonie sur notre Commune de ST GEORGES LES BAINS,  
puisqu'elle était depuis le 09/01/1995, organisée en intercommunalité.

Les vœux ne sont que des mots certes, mais il sont aussi des paroles d'encouragement dont tout le  
monde a besoin et y est sensible à un moment de sa vie pour différentes raisons.

Aussi, tout d'abord, permettez-moi de vous adresser avec mon Conseil Municipal mes meilleurs vœux  
pour cette année 2014.

Que cette nouvelle année apporte la réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient épargnées.

Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches.

Que 2014 vous maintienne en bonne santé physique et morale

Sachant que ces vœux vont à l'ensemble des 2111 St Georgeois et St Georgeoises.

Avant de fermer la porte de 2013 et d'ouvrir celle de 2014, je voudrais avoir une pensée toute  
particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés et pour celles et ceux qui doivent affronter les  
difficultés de la vie quotidienne.

Cette nouvelle année est marquée par le changement d'intercommunalité, car depuis le 1<sup>er</sup> Janvier  
2014, nous avons rejoint la Communauté de Communes RHONE CRUSSOL et « re communalisé » (si  
je peux me permettre cette expression), bon nombre de compétences, à savoir :

Scolaire, périscolaire, petite enfance, c'est-à-dire la construction, l'entretien et le fonctionnement  
de l'enseignement élémentaire et préélémentaire.

La restauration scolaire, les transports scolaires, les Centres aérés, l'organisation et la gestion de  
l'enseignement musical et de la danse, les structures de la petite enfance.

Les équipements culturels et sportifs : terrains de boules à CHATEAUROUGE, aires de loisirs,  
tennis, bibliothèque, maison communale, salles des fêtes de CHATEAUROUGE, pour ne citer que  
les plus importants,  
ainsi que le contrat avec la MJC qui est également Centre Social depuis 2013.

Pour ce faire, nous reprenons 11 salariés de l'ancienne Communauté de communes ainsi qu'une partie de l'Actif et du Passif : nous commençons cette nouvelle année avec un effectif de 15 équivalents temps plein, soit 1 agent pour près de 150 habitants, ce qui situe notre Commune dans une bonne strate pour une telle population.

Avec un bon excédent de fonctionnement qui nous permettra de réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt, car comme par le passé, nous avons toujours assuré un auto financement confortable afin de ne pas appuyer sur la fiscalité.

Contrairement aux précédents discours des Vœux, je ne me livrerai pas à l'évocation des projets qui sont les nôtres. La raison en est simple : nous sommes à quelques semaines des élections municipales et la loi encadre la communication en période pré-électorale.

Je placerai donc cette soirée sous le signe de l'hommage :

. **Hommage** à celles et ceux qui, inlassablement, malgré les difficultés et les vents contraires, tissent dans leur domaine d'activité du lien humain ; je veux parler, bien sur, des acteurs de la vie locale qui sont les membres des associations et les membres de la vie économique.

. **Hommage** à celles et ceux qui font œuvre sur notre commune :

nos employés communaux pour leur travail consciencieux, chacun dans leur domaine, au service de notre collectivité. Ils forment une équipe sérieuse, dévouée et disponible.

nos enseignants qui apportent avec beaucoup de compétence leur pierre à l'édifice si précieux de l'émergence des citoyens de demain, sachant que l'éducation est le fondement de notre société. Par ailleurs, la réforme des rythmes scolaire qui entrera en application à la rentrée de Septembre 2014, et suite à diverses rencontres avec les enseignants, les membres du Conseil d'Ecole, parents d'élèves, un projet éducatif territorial a fait ressortir une demi-journée de classe le Mercredi matin et 1 h 30 d'activités périscolaires organisées par la Municipalité les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30, en partenariat avec la MJC Centre social, ainsi que certains bénévoles d'Associations.

. **Hommage** à celles et ceux qui par leur implication sous quelque forme que ce soit ont participé à ce travail collectif pour notre commune, je veux parler des Conseillers Municipaux avec nos 5 adjoints. Ensemble, nous avons décidé et mis en œuvre tout ce qui nous a semblé nécessaire au bien être de la commune ; ensemble nous nous sommes préoccupés à ce que tous les St georgeois et St georgeoises trouvent dans leur commune des raisons de bien vivre.

Pour ce faire, je citerai les réalisations dans plusieurs domaines :

le cadre de vie :

avec l'aménagement de l'îlot central du giratoire de Blod, en collaboration avec le conseil municipal des Enfants,  
l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la réfection de l'éclairage public à CHATEAUROUGE EST et au quartier de CHATEAUROUGE OUEST en cours de réalisation,  
l'aménagement paysager du talus de la place du Canton.

l'accessibilité et la sécurité :

sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons créé l'aménagement du carrefour de la RD 11 aux quartiers Les Routes et La Grange avec le Conseil Général pour la partie voirie et l'éclairage public et l'enfouissement des lignes pour la Commune avec le savoir-faire du SDE.

Pour ce qui est des piétons :

l'aménagement de la voie piétonne « Chemin des écoliers » reliant la Rue Vincent d'Indy à la Rue des Lavandières.

l'aménagement de la traversée du Village vers l'école élémentaire avec des travaux de mise en accessibilité, ceux du parvis de l'Eglise et de la Fontaine.

l'aménagement de la RD 11 et de l'Avenue de Provence / RD 86 avec des trottoirs pour rejoindre l'espace commercial de Blod.

le cheminement piétonnier sur la Route de Vernoux, depuis le Chemin des Pottières jusqu'au Raccourci de St-Georges.

En ce qui concerne la sécurité :

la sécurisation de la traversée du Village,

la mise en place d'un système vidéo protection afin de sécuriser les personnes et les biens dans les espaces publics sensibles.

l'instauration de « Voisins vigilants » dans presque tous les quartiers de la commune avec la collaboration de notre Gendarmerie, qu'elle en soit remerciée.

l'installation d'un défibrillateur au Village afin d'assurer la meilleure rapidité aux urgences médicales, et de radars indicateur de vitesse pour sensibiliser les conducteurs.

Pour ce faire, nous avons utilisé nos outils de travail, à savoir :

le P.L.U.

l'Agenda 21, qui relie l'Economie, le Social et l'Environnement, afin d'œuvrer pour une commune de caractère, dynamique et entreprenante, avec un équilibre alliant le respect de l'histoire, du patrimoine et du goût de la modernité.

le P.A.V.E. (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) et la mise en place de la Charte d'Accessibilité avec certaines communes du Canton.

le P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) qui regroupe l'ensemble des documents contribuant à l'information préventive et à la protection de la forêt.

C'est pourquoi le D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été distribué à l'ensemble de la population.

sans oublier notre site INTERNET.

Pour la Voirie :

la réfection des voies communales ;

le mur de soutènement du Chemin des Bains, pour sécuriser l'accès à l'Ecole LUCIEN ROUX.

la réfection du Chemin des Pottières et l'aménagement de son accès sur la RD 232.

sans oublier le chemin de l'If

voilà pour les plus importants

Pour les places de stationnement :

la création de places de stationnement au Canton

création et goudronnage du parking de la Montée du Serre sachant que d'autres sont prévus dans notre PLU.

Pour les eaux pluviales, des travaux ont été entrepris ; je ne citerai que :

la canalisation des EP de la Rue du Lt Bonaparte

des travaux de récupération des EP au quartier Mars, chemin du micocoulier.

Pour l'assainissement :

la création de réseaux de collecte des EU au quartier St-Marcel

Pour les équipements publics :

l'extension du cimetière

l'extension des écoles maternelles et primaires avec la CC LES DEUX CHENES

ainsi que la réfection des courts de Tennis.

Pour ce qui est de la Citoyenneté, je vous rappelle que Septembre 2012 a également été marqué par les 10 ans du Conseil Municipal des Enfants qui a été l'un des premiers du département de l'Ardèche.

Des actions en relation avec le développement durable, tout en respectant notre Agenda 21, sont en cours, à savoir :

avec un maître d'ouvrage, la CNR, pour le projet d'implantation de 5 éoliennes dans notre forêt communale, dont nous attendons la réponse au permis de construire par les services préfectoraux pour cette année 2014,

et bien sur l'installation d'une ferme photovoltaïque, également avec la CNR, sur près de 5 ha et dont la mise en service est prévue pour ce printemps

Pour l'action économique :

la création d'un Centre commercial au quartier Blod par la SCI JLM EXPANSION avec un Discount alimentaire, un vétérinaire, un salon de coiffure, un service bancaire, une station de lavage de véhicules, ajoutés à l'espace Boulangerie et Primeur, et en cours un opticien, ainsi que de nouvelles entreprises à la Zone Artisanale de CHATEAUROUGE.

Pour le Tourisme, je voudrais citer :

la réalisation du Chemin des Sources,  
le projet bien avancé du Parcours Handicap en parallèle de la Via Rhôna,  
notre Livret sur la forêt communale, réalisé entièrement par toute l'équipe de notre adjointe à la communication avec l'appui de notre secrétaire générale,

je vous rappelle que ST GEORGES LES BAINS fait partie du Parcours du Lt Bonaparte et qu'elle est classée Site Clunisien Inscrit au Grand Parcours Touristique Européen, sachant que nous sommes le 159<sup>e</sup> site d'Europe à rejoindre la Fédération européenne des sites Clunisiens.

Voyez, beaucoup de choses pour assurer un cadre et une qualité de vie agréables, tout en respectant l'environnement et la citoyenneté pour l'ensemble des habitants de ST GEORGES LES BAINS ; mais cette mandature a été lourde de conséquences pour certains de nos administrés puisqu'un glissement de terrain est intervenu en Février 2009 au quartier St Marcel, ce qui a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de nos élus et des services municipaux.

Il a été entrepris la démolition de 2 maisons avec la participation de l'Etat dont je remercie très sincèrement les services, pour leur appui technique et leur aide financière, ainsi que le Conseil Général. 2013 a vu l'ouverture d'un chantier très important et spectaculaire pour la récupération des eaux de surface, afin de sécuriser les habitations de ce secteur, travaux devant être terminés ce premier trimestre.

Voyez, collectivement, nous avons mené un travail rigoureux au service de tous ; j'espère qu'à l'avenir, c'est dans le même esprit, dans le même climat de confiance, que se poursuivra cette action.

Ensemble, citoyens, mouvements associatifs, Etat et Collectivités territoriales, avec au cœur le service public, partenaires institutionnels et économiques, travaillons à trouver des solutions dans l'intérêt du plus grand nombre.

Un grand Merci à la Presse qui, tout au long de l'année, témoigne des petits et grands événements de notre commune.

Dans mon intervention, j'ai peu parlé de 2014, pour les raisons déjà évoquées, mais tout de même souhaitons à l'un de nos St georgeois un vif succès pour sa traversée à la rame en solitaire de l'Atlantique, je veux citer Olivier MONTIEL.

Avant de terminer tout autre sujet : certains peuvent légitimement se poser la question à savoir si je serai candidat aux prochaines élections municipales ; comme je l'ai déjà dit lors d'une intervention à la presse locale, et même s'il n'y a pas trop de suspens, je vous confirme que je conduirai une liste en mars, sachant que prochainement je vous en communiquerai sa composition et sa feuille de route.

Merci de votre patience et encore une fois Bonne et Heureuse Année 2014 à vous tous.

**Bernard BERGER,**  
Maire de la Commune de Saint Georges les Bains.